

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

## **Article 17quater – MEDECIN SPECIALISTE A L'EXCEPTION DU MEDECIN SPECIALISTE EN RADIODIAGNOSTIC - ECHOGRAPHIES**

§ 1. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste (B) à l'exception du médecin spécialiste en radiodiagnostic (R):

### **Echographie bidimensionnelle**

1. Echographie en dehors de la surveillance de la grossesse.

...

469173 469184 Examen abdominal total (foie, vésicule biliaire, rate, pancréas, reins ou glandes surrénales, rétropéritoine) avec au moins huit coupes documentées différentes      N      60

Cette prestation est réservée au médecin spécialiste en médecine interne, en gastro-entérologie, en gériatrie ou en pédiatrie.